

Cas n° 1

Verres Progressifs

OD -1,75 (-1,25)180°

OG -2,00

ADD 2,25

Cas n° 2

VL

OD +1,75 (-1,25)90°

OG +1,50

2 Δ base 180° OG

OD et OG : Oeil droit et Oeil Gauche en abrégé

Les chiffres expriment la puissance des verres ,donc l'importance du défaut visuel.
L'unité de mesure de la puissance des verres s'exprime en dioptrie.

Le signe : s'il s'agit d'un + nous avons affaire à un hypermétrope, si nous avons un - il s'agit d'un myope, en ce qui concerne la Sphère c'est à dire la valeur qui n'est pas entre parenthèses.(Myope dans le cas n°1 et Hypermétrope dans le cas n°2)

La présence d'astigmatisme : elle est révélée par la présence d'une valeur entre parenthèses sur la ligne de chaque oeil et de son orientation exprimée en degrés.

ADD : abréviation de addition, elle ne concerne que les presbytes (cas n°1) la valeur désigne la puissance qu'il faut ajouter à la vision de loin pour pouvoir voir de près.

VL: abréviation de Vision de Loin, on peut également retrouver sur les ordonnances " VP" qui dans ce cas est l'abréviation de Vision de près.

Δ : la dioptrie prismatique: c'est l'unité de mesure de la puissance d'un prisme, la valeur est obligatoirement accompagnée de son orientation exprimée en degrés, le prisme n'est prescrit que dans certains cas de problème du couple oculaire

On a donc le cas n°1 : un myope astigmaté à droite et uniquement myope à gauche, associé à une presbytie.

Et dans le cas n°2 : un hypermétrope astigmaté à droite et uniquement hypermétrope à gauche sur lequel vient se greffer un prisme.